

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DES ETUDES PHARMACEUTIQUES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Education,

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'Arrêté du 8 avril 2013 modifié relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie,

Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen des Etudes Pharmaceutiques de l'UFR de Pharmacie comme suit :

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1^{ère} année (DFASP1) :

Membres du jury :

David BALAYSSAC, Président du jury, PU-PH

Chantal SAVANOVITCH, Vice-président du jury, MCU

Semestre 1 et 2 :

Christine ARCHIMBAUD, MCU-PH

Sabrina BEDHOMME, PU associé

Lise BERNARD, MCU-PH

Éric BEYSSAC, PU

Anne BOYER, MCU-PH

Florence CALDEFIE-CHEZET, PU

Marie-Ange CIVIALE, MCU

Catherine COUDERT, MCU

Éric DEBITON, MCU

Catherine FELGINES, MCU

Christiane FORESTIER, PU

Kathleen GATES, PRCE

Katherine GOODWIN, PRCE

Emmanuelle LAINE, MCU

Bénédicte PERETON, MCU Associé

Mercedes QUINTANA, MCU

Pierre-Charles ROMOND, MCU

Adrien ROSSARY, MCU

Paul ROUZAIRE, MCU-PH

Anne-Françoise SAPIN, MCU

Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, PU

Laurence TERRAIL, PU

Magali VIVIER, MCU

Stéphane WALRAND, PU-PH

Valérie WEBER, MCU

Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques 1^{ère} année : Certificat de synthèse pharmaceutique (DFASP1)

Membres du jury :

Marie-Ange CIVIALE, Président du jury, MCU
Catherine COUDERT, Vice-président du jury, MCU

Sabrina BEDHOMME, PU associé
Lise BERNARD, MCU-PH
Éric BEYSSAC, PU
Emmanuelle LAINE, MCU
Chantal SAVANOVITCH, MCU

**Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 2^{ème} année : Pharmacie hospitalière-
Biologie médicale-Recherche (DFASP2)**

Membres du jury :

Anne-Françoise SAPIN, Président du jury, MCU
Paul ROUZAIRE, Vice-président du jury, MCU-PH

Semestre 3 et 4 :

Christine ARCHIMBAUD, MCU-PH
David BALAYSSAC, PU-PH
Lise BERNARD, MCU-PH
Christiane FORESTIER, PU
Mercedes QUINTANA, MCU
Adrien ROSSARY, MCU
Valérie SAUTOU, PU-PH
Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, PU
Laurence TERRAIL, PU

**Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques 2^{ème} année : Industrie - Recherche
(DFASP2)**

Membres du jury :

Ghislain GARRAIT, Président du jury, MCU
Magali VIVIER, Vice-président du jury, MCU

Semestres 3 et 4 :

Éric BEYSSAC, PU
Philip CHENNELL, MCU-PH
Éric DEBITON, MCU
Katherine GOODWIN, PRCE
Christophe MALLET, MCU
Benoit MAUNIT, PU
Valérie SAUTOU, PU-PH
Valérie WEBER, MCU

Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques 2ème année : Officine (DFASP2)

Membres du jury :

Chantal SAVANOVITCH, Président du jury, MCU
Sabrina BEDHOMME, Vice-président du jury, PU associé

Semestre 3 et 4 :

Anne BOYER, MCU-PH
Florence CALDEFIE-CHEZET, PU
Marie-Ange CIVIALE, MCU
Catherine COUDERT, MCU
Elodie LAFARGE, MCU Associé
Sylvie MIQUEL, MCU
Anne-Françoise SAPIN, MCU
Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, PU
Stéphane WALRAND, PU- PH

Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques 2ème année : Stages hospitaliers (DFASP2)

Membres du jury :

Valérie SAUTOU, Président du jury, PU-PH
David BALAYSSAC, Vice-président du jury, PU-PH

Lise BERNARD, MCU-PH
Anne BOYER, MCU-PH
Philip CHENNELL, MCU-PH

6^{ème} année des Etudes Pharmaceutiques - Industrie – Recherche (cycle court)

Membres du jury :

Magali VIVIER, Président du jury, MCU
Ghislain GARRAIT, Vice-président du jury, MCU

Semestre 1 et 2

Éric BEYSSAC, PU
Valérie WEBER, MCU
Catherine FELGINES, MCU
Philip CHENNELL, MCU-PH
Mercedes QUINTANA, MCU
Caroline PEYRODE, MCU

Membres du jury :

Catherine FELGINES, Président du jury, MCU
Sabrina BEDHOMME, Vice-président du jury, PU associé

Semestre 1 :

David BALAYSSAC, PU-PH
Marie-Ange CIVIALE, MCU
Florence CALDEFIE-CHEZET, PU
Pascal COUDERT, PU
Elodie LAFARGE, MCU associé
Bénédicte PERETON, MCU Associé
Chantal SAVANOVITCH, MCU

Semestre 2 : (validation de stage)

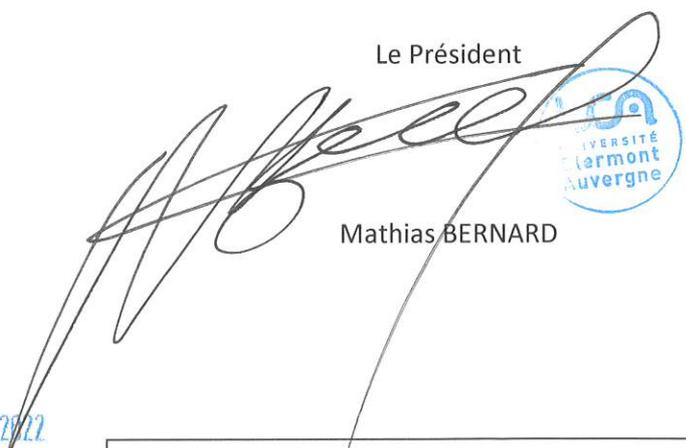
Florence CALDEFIE-CHEZET, PU
Marie-Ange CIVIALE, MCU
Catherine COUDERT, MCU
Elodie LAFARGE, MCU associé
Bénédicte PERETON, MCU Associé
Valérie SAUTOU, PU-PH
Chantal SAVANOVITCH, MCU
Laurence TERRAIL, PU

Article 2 :

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18/11/2022

Le Président



Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

22 NOV. 2022

- Publié le

22 NOV. 2022

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.